



p.6 - grand angle :

objectif territoire à énergie positive

Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Automne animé en Cœur de Savoie

Cœur de Savoie a connu, comme notre dernier magazine communautaire l'annonçait, un automne particulièrement animé avec l'ouverture de deux nouveaux services à la population et l'organisation des Rencontres nationales des territoires à énergie positive (TEPOS).

Vous découvrirez dans ce magazine les bonnes conditions d'ouverture du pôle petite enfance de Myans le 1^{er} octobre dernier, mais aussi le succès rencontré par l'ouverture de cinq centres de loisir accueillant 570 enfants de 3 à 11 ans le mercredi sur les communes de Chamoux-sur-Gelon, La Rochette, Les Marches, Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny. Ces nouveaux services ont été plébiscités par la population de Cœur de Savoie. C'est une grande satisfaction pour les élus du Conseil communautaire, heureux d'avoir pu répondre, à travers de nouveaux services publics, à un réel besoin de nos concitoyens en matière d'accompagnement des enfants de 3 mois à 11 ans. C'est aussi une nouvelle expression de la solidarité communautaire qui, créant ces nouveaux équipements sur différentes communes, permet un accueil décentralisé sur le territoire communautaire, au plus près des besoins des habitants.



Du 26 au 28 septembre dernier ont eu lieu à Montmélian et en Cœur de Savoie les 8^{èmes} Rencontres nationales TEPOS. Elles ont rassemblé 450 congressistes qui ont découvert notre territoire, son ambition en matière de développement durable, la qualité de nos produits proposés tout au long du séjour par des producteurs locaux. Ces journées ont été une réussite reconnue par tous grâce notamment à l'organisation sans faille de ce congrès par l'équipe de salariés de la Communauté de communes et à l'implication d'une équipe de bénévoles réunissant citoyens et élus qui ont pris beaucoup de plaisir à accueillir nos invités.

Le point d'orgue de cette manifestation aura certainement été la conférence de la dernière matinée où les congressistes ont lancé l'appel de Montmélian, intitulé « La transition énergétique sera territoriale ou ne sera pas ». Le texte, approuvé à cette occasion, propose l'attribution d'une dotation climat-énergie pérenne à toutes les collectivités engagées dans la transition écologique de leur territoire, afin qu'elles aient une vision claire des moyens dont elles peuvent disposer pour atteindre les objectifs ambitieux qu'elles se sont fixés.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de notre magazine communautaire.

Bonne année 2019 !

SOMMAIRE

p. 3
EN BREF

p. 4 & 5
REPORTAGE
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 10
GRAND ANGLE
Objectif territoire à énergie positive

p. 11
DÉCRYPTAGE
Chargée de mission développement durable

p. 12 à 19
ACTUALITÉS DES SERVICES

- Myans : mise en service du pôle petite enfance
- L'Information Jeunesse dans les collèges
- L'économie sociale et solidaire sur le territoire
- Biodiversité : le Contrat Vert & Bleu
- Pour une gestion collective de la forêt privée
- Métropole Savoie : quel projet d'aménagement à l'horizon 2040 ?

p. 20 & 21
ILS FONT CŒUR DE SAVOIE

- Gérard Perrollet
- Aurélie Traversier et Tony Seguin

p. 22 & 23
ON SORT
L'agenda en Cœur de Savoie

p. 24
INFOS PRATIQUES



Magazine de la Communauté de communes n° 10.

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédacteur en chef : Franck VILLAND /

Rédaction : Services de la Communauté de communes /

Conception et réalisation : Service Communication /

Crédits photo : Communauté de communes Cœur de Savoie - Jérôme Hugot

Slamphotography - CC du Grésivaudan - SOBERCO environnement - Décines-Charpieu

Au jardin de la Faranche - Métropole Savoie - C^{ie} Déblok Manivelle - C^{ie} Autochtone

Espace Malraux - Louis et Perino - Yves Petit - L'orchestre du kiosque - PNR Chartreuse /

N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /

Tirage : 19 500 exemplaires / Impression : Pure Impression /

Vous projetez de construire en Cœur de Savoie ?

Selon que votre terrain est à proximité ou non d'un réseau d'assainissement, votre projet relève de l'assainissement collectif ou non.

Assainissement collectif

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes assure la compétence Assainissement collectif.

À ce titre, lors de votre demande d'urbanisme, le service Assainissement émettra un avis sur la faisabilité technique du raccordement et calculera la participation financière relative à votre projet (PFAC). Prenez contact avec le service avant le dépôt de votre dossier afin de vous assurer de sa complétude, notamment des éléments figurant sur le plan de masse.

Les modalités de raccordement seront transmises dans un second temps après acceptation de votre demande.

Contactez le service Assainissement : 04 79 84 36 27 / Tapez 1

Assainissement non collectif

Avant tout dépôt de dossier en mairie, le service Assainissement doit formuler un avis sur la conformité de votre projet. Une étude de faisabilité à la charge du pétitionnaire devra obligatoirement être réalisée. Cette dernière permettra de définir les possibilités techniques d'assainissement non collectif en fonction de votre projet. À la suite de cette étude, le formulaire de demande d'installation (téléchargeable sur notre site internet) devra être retourné à la Communauté de communes, qui délivrera le certificat de conformité afin de permettre le dépôt du dossier en mairie.



Böllhoff Otalù s'installe à Alpespace

La société Böllhoff Otalù est spécialisée dans la fabrication de systèmes et composants d'assemblage (écrous, rivets, sertissage, etc.) à destination des secteurs automobile et industriel.

Cette société est une filiale du groupe familial allemand Böllhoff, composé de 45 entreprises réparties dans 24 pays, employant plus de 2 400 personnes.

Mercredi 26 septembre 2018, M. Wilhelm BÖLLHOFF, président du groupe, et Mme Béatrice SANTAIS ont participé à une cérémonie de pose de la 1^{ère} pierre du nouveau bâtiment de la société sur le parc d'activités Alpespace.

Livré à l'été 2019, ce nouveau bâtiment de 10 000 m², dont 9 000 m² d'atelier et 1 000 m² de bureaux, permettra d'accueillir une trentaine de salariés dans un 1^{er} temps et une cinquantaine à moyen terme.

Restauration de la « zone humide » sur le parc d'activités du Héron

Dans le cadre de l'extension du parc d'activités du Héron à la Croix-de-La-Rochette, la Communauté de communes Cœur de Savoie a réalisé des travaux de restauration de la zone humide, afin de respecter ses obligations réglementaires.

Ces travaux ont permis de recréer des milieux humides propices à la biodiversité et un boisement permettant une connexion naturelle au cours d'eau, sur un périmètre de plus de 12 000 m² au total.

Par ailleurs, une passerelle a été installée, qui permettra aux usagers du site de profiter pleinement de cet espace 100 % nature.



Aller skier en Belledonne pour 4 €

Les navettes skibus au départ de Cœur de Savoie et à destination du Collet d'Allevard reprennent du service cet hiver. À partir du 22 décembre, empruntez la ligne SKI 507 du réseau TouGo du Grésivaudan qui assure la liaison Pontcharra - Détrier - La Rochette - Arvillard - Allevard - Le Collet d'Allevard.

Tarif aller-retour : 4 € (étudiant : 2 €)

Ce service est proposé à la journée ou à la demi-journée tous les jours durant les vacances scolaires de la zone A et les mercredis, samedis et dimanches de janvier à mars.

Ces navettes sont mises en place par la Communauté de communes du Grésivaudan en partenariat avec Cœur de Savoie.

Plus d'infos : www.tourisme.coeurdesavoie.fr



2 communes nouvelles en Cœur de Savoie

Depuis 2014, la Communauté de communes Cœur de Savoie comptait 43 communes. Au 1^{er} janvier 2019, elle en recense désormais 41 !

En effet, Les Marches et Francin ont décidé de fusionner, sous le nom de « Porte de Savoie », et en décembre, ce sont La Rochette et Étable qui ont délibéré en faveur d'une fusion. Le nom de cette commune nouvelle n'est pas encore connu.

ça s'est passé en Cœur de Savoie



2^{ème} édition de la Fête du jeu

La Ludothèque de Cœur de Savoie, avec le soutien des Services à la personne de la collectivité et en partenariat avec la médiathèque municipale, a organisé samedi 22 Septembre 2018 la 2^{ème} Fête du jeu au centre d'animation à La Rochette. Toute la journée, une dizaine d'animations était proposée pour ravir petits et grands. 400 personnes ont pu jouer au ping-pong, faire des constructions en Légo Duplo, découvrir des animations ludiques autour du livre à la médiathèque, tester les nouveautés en matière de jeu de société, essayer les jeux géants en bois, colorier des mandalas... Une édition qui a donné envie à tous d'inscrire cet évènement dans la durée !



« L'art frais » 2018

Cet automne, la Compagnie Autochtone a proposé une programmation pour tous sur la thématique du Patrimoine dans 12 communes du territoire. Le public a répondu très positivement, puisque 900 personnes sont venues applaudir la compagnie. Lectures, spectacles, contes : diverses actions ont été proposées pour des spectateurs de tous âges : enfants, collégiens, adultes et aînés.

La compagnie s'est également inscrite dans des événements comme les Journées Européennes du Patrimoine, des manifestations communales, le 11 novembre... La thématique de 2018 a notamment contribué à créer des liens avec les associations et les habitants. Une saison réussie !





Des outils pour la rénovation énergétique

Dimanche 3 septembre lors de la foire de Qu'ara Bara à Montmélián, Cœur de Savoie a consacré son stand au thème de la rénovation énergétique. La question du confort d'été et d'hiver est en effet une préoccupation pour beaucoup d'habitants du territoire. 2 maquettes de murs isolés étaient présentées (gracieusement prêtées par l'ASDER), l'une en brique, l'autre en béton, des visuels explicatifs ainsi qu'une caméra thermique. 16 foyers ont ainsi pu bénéficier en direct d'un conseil de rénovation énergétique.



Accompagner l'orientation professionnelle des collégiens

Cette année, la Maison des services au public (MSAP), désormais intercommunale, s'est associée au service Jeunesse de Cœur de Savoie afin d'organiser le Forum des métiers pour 500 collégiens de Cœur de Savoie. Ce 22 novembre à la Rochette, plus de soixante professionnels ont présenté leurs métiers.

Cette année, le thème de la mixité professionnelle a été sélectionné : les ados ont ainsi découvert les témoignages d'un Aide à domicile, d'une Web designer, ou encore d'une jeune Cheffe d'entreprise. Une édition très réussie, tant pour les professionnels que pour les jeunes, qui s'étaient bien préparés à cette rencontre.



Ça swingue à Apremont !

Le 20 octobre, dans le cadre du Fascinant Week-end, le Jelly Sugar Band a enflammé le dancefloor avec une initiation danse « Lindy hop » suivie d'un concert : une belle soirée culturelle où planaient la bonne humeur et la convivialité. Un bar éphémère était pour l'occasion tenu par des viticulteurs locaux. Une ambiance de folie, un spectacle de qualité dans le cadre de la politique culturelle de la Communauté de communes Cœur de Savoie et du partenariat Malraux nomade... On en redemande !

Fascinant Week-end, édition 2018

Une nouvelle édition s'est déroulée du 18 au 20 octobre en Auvergne-Rhône-Alpes. En Cœur de Savoie, 11 vigneron participants à l'opération ont accueilli les visiteurs dans leurs caveaux autour d'animations (dégustations de vins et de chocolats, biathlon, repas œnologiques et même un Escape Game). Des associations et des collectivités locales ont également participé à cette manifestation au travers du Trail du chemin des vignes de Frériverie à Chignin, des portes ouvertes du Musée Régional de la Vigne et du Vin à Montmélián, ou encore du Salon du goût Savoyard organisé par la mairie de Saint-Pierre-d'Albigny. Rendez-vous en 2019 !



objectif territoire à é



C'est quoi un Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) ?

La transition énergétique a pour objectif de répondre aux enjeux fondamentaux du changement climatique et de l'épuisement des ressources fossiles. Les territoires à énergie positive s'engagent pour réduire leurs besoins énergétiques au maximum, et les couvrir par la production d'énergies renouvelables locales.

Dès sa création en janvier 2014, la Communauté de communes Cœur de Savoie a souhaité s'engager dans une démarche forte de développement durable. La collectivité a choisi l'entrée de la thématique énergétique en se donnant pour ambition de devenir un territoire énergétiquement autonome à l'horizon 2050.

Le label TEPOS représente un moyen de répondre concrètement aux objectifs mondiaux, européens et nationaux pour limiter le changement climatique. Il permet à chaque territoire de construire un scénario précis en élaborant ses propres indicateurs et paliers à franchir pour parvenir à un équilibre entre consommation et production d'énergie.

En juillet 2016, Cœur de Savoie a officiellement reçu la labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », accédant ainsi à un fonds d'investissement de 2 000 000 € pour financer des projets de rénovation de bâtiments, de travaux, de mobilité, d'installations énergétiques, etc.

Le concept de « territoire à énergie positive » n'est pas que théorique : plusieurs territoires européens (Güssing, Mureck, Prato-alto-Stelvio, Dobbiaco, Wildpoldsried, Jühnde, Samsoe...) ont déjà atteint l'objectif. En France, de nombreuses collectivités, associations et entreprises se mettent aussi en mouvement : plus de 160 acteurs de terrain composent aujourd'hui le réseau TEPOS.

nergie positive



Transition énergétique : quel rôle pour les collectivités ?

Depuis août 2015 avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte, l'État a historiquement implanté la question écologique au cœur des textes réglementaires.

Économie, mobilité, gestion des déchets : si plusieurs enjeux ont été placés sous la responsabilité des régions ou encore des départements, les intercommunalités ont elles aussi une place à trouver en tant que coordinatrices locales.



2015-2018 : Cœur de Savoie amorçe la

Réduire nos consommations énergétiques

Étape essentielle de la transition énergétique, la réduction des consommations énergétiques est possible à différents niveaux : habitants, collectivités, entreprises, associations, organismes... Chacun peut y contribuer sur le territoire.



BÂTIMENTS - La consommation énergétique des bâtiments, privés et publics, **représente à elle seule 56 % des dépenses d'énergies**. Concernant l'habitat, l'objectif est fixé à une rénovation énergétique de 400 maisons par an, entre 2020 et 2050. La rénovation globale est une méthode qui permet de considérer un bâtiment dans son ensemble et d'agir sur les aspects critiques (toiture, murs, huisseries...). Actuellement, la plate-forme « **J'éco-rénove** » accompagne 60 foyers par an pour la rénovation énergétique de leur maison.

“ Parmi eux, **Véronique**, habitante de Saint-Jean-de-la-Porte : « *Quand j'ai acheté ma maison en 2003, c'était une vraie passoire ! En 15 ans, cela m'a coûté beaucoup en fioul et en bois. Après avoir changé les huisseries, j'ai pu isoler la toiture et une partie des murs en 2018. Cet été, la maison restait fraîche, et la chaleur se garde beaucoup mieux depuis l'arrivée de l'hiver. J'attends avec impatience l'impact sur mes factures !* » ”



MOBILITÉ - Dans la facture énergétique, **le transport pèse à hauteur de 22 %**. La Communauté de communes accompagne les habitants et les entreprises vers des **modes de déplacement alternatifs** et moins énergivores que la voiture individuelle : ouverture d'une vélostation (70 utilisateurs depuis juin 2018), aménagement de 7 aires de covoiturage, de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de casiers à vélos près des gares... (lire p. 19).

“ **Marc**, habitant de Francin, témoigne : « *Depuis l'aménagement de l'aire de covoiturage au rond-point de Chignin, je laisse ma voiture sur le parking tous les matins car un collègue m'y récupère pour aller jusqu'à Chambéry où je travaille. On fait tous les deux des économies de carburant, et puis c'est quand même plus sympa que d'être tout seul dans sa voiture !* » ”



ALIMENTATION - La consommation d'énergie pour l'alimentation est déterminée par la nature, la provenance et le processus de fabrication du produit. Ainsi, s'approvisionner en **aliments de saison** issus de **producteurs locaux**, **diminuer sa consommation de produits d'origine animale** ou encore **cuisiner soi-même** ses plats sont des actions individuelles ou collectives (restauration scolaire) possibles.

“ **Sandrine** est adhérente à l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) de La Rochette : « *Je suis adhérente depuis de nombreuses années, ainsi je peux favoriser le maintien d'une agriculture respectueuse sur le territoire et les circuits courts. J'achète des fruits, du pain, du fromage et des légumes à l'AMAP, et parfois aussi de la viande. Je trouve les aliments vraiment plus goûteux, et comme ce sont de bons produits, je gaspille moins.* » ”



DÉCHETS - La **réduction des déchets à la source** contribue à limiter l'épuisement de ressources non renouvelables : les emballages, les produits à usage unique ou les gadgets que nous consommons en masse sont souvent issus du pétrole. **Composter ses déchets biodégradables** (épluchures, restes de repas...) permet également de réduire son empreinte écologique : près de la moitié des déchets ménagers ramassés par les services de collecte sont compostables. Cela représente une grosse dépense énergétique pour le transport et l'élimination de ces déchets. 200 composteurs ont déjà été vendus par la Communauté de communes.

“ **Stéphane**, habitant de Saint-Pierre-d'Albigny, participe au compostage collectif du quartier de la gare : « *Apporter mes déchets biodégradables au composteur diminue environ de moitié mes ordures ! Chaque semaine, j'apporte mon seau : ça me permet de faire un geste pour l'environnement, et ça crée aussi de l'engrais qu'on utilise ensuite dans nos bacs à fleurs.* » ”



BIODIVERSITÉ - La préservation des écosystèmes permet de **réduire la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques**. Avec l'aide de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Cœur de Savoie met en place un Contrat Vert & Bleu, afin de préserver ou restaurer des secteurs identifiés comme prioritaires (lire p° 16). À l'échelle du jardin, chacun peut favoriser la biodiversité en laissant une zone de prairie fleurie, en permettant la circulation des petits animaux à travers les clôtures, ou encore avec des hôtels à insectes.

“ **Guy**, viticulteur à Chignin, a choisi de travailler en agriculture biologique : « *On y a réfléchi dès 1995 et on s'est lancés en 2000. C'est aussi une question de confort et de santé : c'est agréable pour moi de travailler sans masque et sans gants, et aujourd'hui je remarque bien que certains saisonniers viennent chez nous l'été ou pour les vendanges car on est certifiés bio.* » ”

transition énergétique de son territoire

Produire des énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables propose une alternative durable aux ressources dite « fossiles » (gaz, pétrole, charbon). Des projets sont actuellement mis en œuvre ou à l'étude, pour favoriser les ressources énergétiques durables.



SOLAIRE - L'énergie solaire existe sous les formes **thermique et photovoltaïque**. La Centrale Villageoise « Le Solaret », initiative citoyenne soutenue par la Communauté de communes, a équipé 15 toitures en panneaux solaires sur le territoire depuis sa création en 2017. Cet équipement produit l'équivalent de la consommation annuelle de **43 ménages**. Cœur de Savoie travaille à l'élaboration d'un **cadastre solaire**, qui permettra à chacun de connaître le potentiel solaire de sa toiture.

“ **Michel**, habitant de Planaise, a mis son toit à la disposition de la Centrale villageoise Le Solaret : « *J'étais allé à une réunion publique à Montmélian. Je devais refaire la toiture de ma maison, alors j'ai pris contact avec les gens du Solaret, qui sont venus la voir. L'orientation Sud-Est correspondait avec le projet. J'ai simplement eu à démonter l'ancienne toiture, et les équipes de la Centrale se sont occupées de tout le reste. 60 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés.* » ”



HYDROÉLECTRICITÉ - La France est le 2^{ème} pays européen producteur d'hydroélectricité, derrière la Norvège. La centrale hydroélectrique de Chavort installée sur l'Isère à hauteur de La Chavanne produit **13 GWh/an**, soit l'équivalent de l'alimentation électrique de **4 820 foyers par an** (la moitié des foyers de Montmélian). Elle permet ainsi d'éviter l'émission de près de **950 tonnes de CO₂ chaque année**. L'installation a conservé la passe à poissons existante sur un tiers de la largeur de la rivière.



BOIS - La filière bois énergie sera la **première source d'énergie renouvelable** dans les projections à 2050 en Cœur de Savoie. La forêt représente **41 % de la surface du territoire**, dont plus de la moitié est constituée de forêts privées : la gestion de ces parcelles reste l'un des enjeux principaux de cette filière, afin d'optimiser l'approvisionnement en bois énergie tout en maintenant une forêt énergétiquement performante et respectueuse de la biodiversité. En parallèle, **20 projets** de chaufferies collectives au bois sont à l'étude.

“ Le Conseil municipal de **Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier** a souhaité changer de type d'énergie : « *Il est important de penser les investissements communaux sur le long terme. Notre choix s'est porté sur une chaudière à granulés, s'inscrivant dans notre démarche durable et permettant aussi de satisfaire les besoins en chauffage d'un nouveau bâtiment. Nous avons pu obtenir une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 39 % soit un montant max. de 40 700 €.* » ”

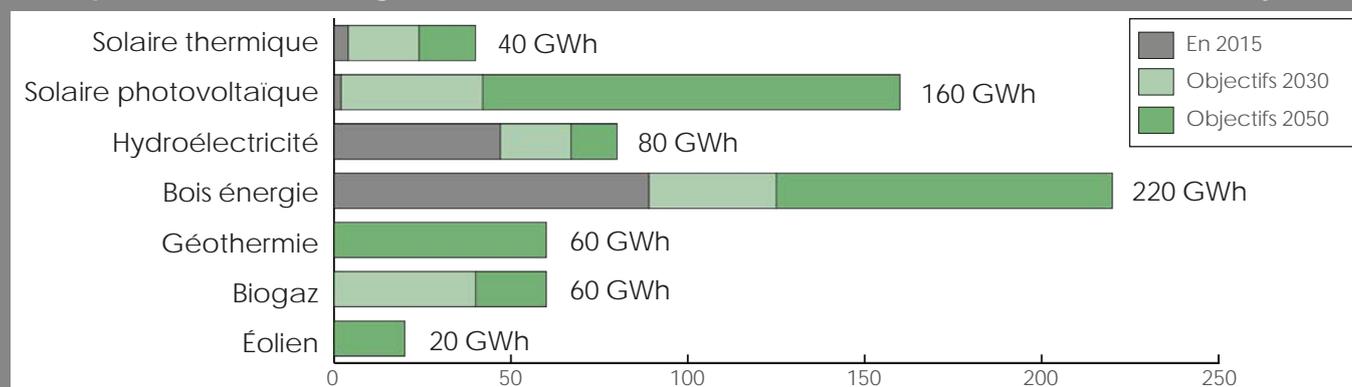


GÉOTHERMIE - L'énergie géothermique est **produite par la terre** et permet via, des réseaux de fluides enterrés, de faire remonter de l'eau chargée de calories (chaleur) pour être utilisée directement, ou bien convertie en électricité. Une boucle géothermale est actuellement en projet **sur le parc d'activités Alp'Arc à Bourgneuf**, grâce à une qualité de sol favorable. Les particuliers disposant d'un terrain de 250-300 m² peuvent également étudier ce système, avec une conversion en électricité via une pompe à chaleur.



BIOGAZ - La fermentation de matières organiques **produit naturellement du biogaz** qui comporte, entre autres, du méthane (CH₄), le même que celui contenu à plus de 90 % dans le gaz naturel fossile. La décomposition des déchets peut ainsi fournir chaleur, électricité ou encore carburant. En Cœur de Savoie, une **unité de méthanisation** est à l'étude pour la station d'épuration située à Francin.

La production d'énergies renouvelables en Cœur de Savoie : réalisations et objectifs





Les 8^{èmes} Rencontres nationales TEPOS en Cœur de Savoie

Chaque année depuis 2011, un territoire ouvre ses portes à cet évènement d'envergure nationale. Après l'Alsace et l'Occitanie, Cœur de Savoie a fièrement représenté l'Auvergne-Rhône-Alpes auprès des autres membres du réseau TEPOS.

Du 26 au 28 septembre 2018, plus de 450 personnes se sont ainsi rassemblées à l'Espace François Mitterrand de Montmélian. Élus, collectivités, entreprises, organismes et particuliers ont pu assister à des conférences plénières sur l'autoconsommation d'énergie ou encore l'alimentation.

Cette question a d'ailleurs fait l'unanimité : Christine Viron de « La Bio d'ici » a rappelé que, d'un point de vue nutritif, il valait mieux servir en restauration collective une part de fromage local de qualité une fois par semaine plutôt qu'un morceau de fromage issu de la grande distribution chaque jour.

Les ateliers et formations participatives ont permis de découvrir des exemples emblématiques de projets réalisés sur des territoires ruraux partout en France. Au cours de ces 3 journées, de nombreux autres thèmes ont été abordés, de la qualité de l'air à l'implication des habitants, en passant par les réseaux d'énergies renouvelables.

Une attention particulière a été apportée par l'équipe d'organisation à l'approvisionnement des repas : tous ont été préparés par des artisans locaux, et composés de spécialités du territoire. Une qualité qui a été soulignée et appréciée par tous les participants.



Projet hautement collaboratif, la conception du Plan climat de Cœur de Savoie s'est construite en 3 étapes principales : la réalisation d'un diagnostic du territoire, la définition d'une stratégie globale, et l'élaboration d'un plan d'actions. Ce dernier sera adopté au 1^{er} semestre 2019.

Pour aller plus loin dans son plan climat, Cœur de Savoie a choisi de candidater au label Cit'ergie. Issue du label européen Energy Award, la démarche Cit'ergie permet d'approfondir et de concrétiser le Plan climat. Les actions s'inscrivent dans 6 domaines :

- planification du développement territorial,
- patrimoine de la collectivité,

Plan climat

La loi pour la transition énergétique impose aux collectivités de plus de 20 000 habitants de réaliser un Plan Climat Air Énergie. Cet outil engage notre collectivité à se doter d'un plan d'actions visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la qualité de l'air et à réfléchir aux conséquences du changement climatique sur notre territoire.

- approvisionnement et gestion de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et des déchets,
- mobilité,
- organisation interne,
- communication et coopération.

La ville de Montmélian travaille selon cette méthode depuis 2007 pour évaluer sa politique énergétique et environnementale. La Communauté de communes souhaite porter cette démarche auprès de ses communes membres afin de les accompagner et de les soutenir, en apportant une cohérence territoriale au projet.



Sonia BATAILLON

**Chargée de mission
développement durable**

Sonia travaille au sein du pôle Transition énergétique et développement local. Elle nous parle de son métier et de ses enjeux :

Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

Je suis Chargée de mission développement durable à la Communauté de communes Cœur de Savoie depuis octobre 2015. Mon métier consiste à apporter une expertise à la collectivité pour lui permettre de définir sa stratégie globale de développement durable. En parallèle, ma mission comporte aussi des actions plus techniques ou d'animation, comme par exemple la réalisation d'un cadastre solaire, la recherche de bâtiments pour produire de l'énergie renouvelable, ou encore la sensibilisation de scolaires, d'élus, d'entreprises et de particuliers aux enjeux du développement durable au niveau du territoire. Mon poste est en partie financé par l'ADEME* et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

C'est un sujet passionnant qui me permet de me pencher sur de nombreuses thématiques. J'alterne missions intellectuelles et missions opérationnelles : je ne m'ennuie jamais ! Par ailleurs, le développement durable est souvent au cœur de l'actualité, mais également de l'innovation technique ; il y a toujours de nouvelles choses à apprendre et à découvrir. Pour finir, ce métier me permet d'agir pour l'environnement en général, et j'aime l'idée de travailler concrètement à l'échelle du territoire.

Comment voyez-vous l'avenir de votre métier ?

Je crois qu'il faudrait de plus en plus de personnes au service du développement durable : des techniciens et des animateurs. Dans la transition énergétique, une partie de l'enjeu réside dans la création de solutions innovantes, mais le challenge est surtout de parvenir à provoquer un changement dans les comportements. Et pour cela, il faut sensibiliser sans cesse tous les publics, les informer et les conseiller. Je pense que c'est ce qui permettra de réellement faire évoluer notre avenir.

Vous souhaitez contacter le service :

Le service Développement durable intervient auprès des habitants, des scolaires, des entreprises et des collectivités du territoire. Il anime des projets sur la production d'énergies renouvelables, la rénovation de l'habitat, la mobilité, l'alimentation ou encore la réduction des déchets.

Renseignements : 04 79 84 36 27 ou www.coeurdesavoie.fr

*ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

PETITE ENFANCE

Ouverture du pôle Petite enfance à Myans



Après plus d'un an de travaux, le pôle Petite enfance « la Glycine » à Myans a ouvert ses portes à l'automne 2018.

Depuis le 1^{er} octobre, la structure multi-accueil de 24 places accueille les jeunes enfants âgés de quelques mois pour certains et jusqu'à leur entrée à l'école maternelle pour les plus grands.

De l'aménagement des locaux à la finalisation du projet de

fonctionnement, tout a été mis en œuvre dans les semaines qui ont précédé l'ouverture pour répondre aux besoins des parents et recevoir les petits dans les meilleures conditions. L'équipe permanente est constituée de 10 agents, encadrés par Virginie Diani, Directrice.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM), quant à lui, accueille officiellement parents, assistantes maternelles et enfants dont elles ont la garde depuis le 1^{er} décembre, sous l'égide de son animatrice Amandine Applagnat-Satre. Environ 50 assistantes maternelles agréées du secteur de Myans (communes d'Apremont, Chignin, Porte de Savoie et Myans) vont pouvoir fréquenter le RAM de Myans. Cela permettra de décharger le RAM de Montmélian, auquel 10 communes seront rattachées au lieu de 15.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents sera mis en place au cours du 1^{er} semestre 2019, après avoir constitué son réseau de bénévoles, qui viendra en appui

pour l'organisation des accueils.

Les locaux et les accueils mis en place ont fait l'objet de validations par les services compétents (en particulier la Protection Maternelle et Infantile) et bénéficient de financements importants de la Caisse d'Allocation Familiale, dans le cadre de la politique Famille de l'État.

Nutrition et rythme de vie pour la petite enfance (0-3 ans)

Promu et financé par l'Agence Régionale de Santé, le projet PACAP (Petite enfance Alimentation Corpulence et Activité Physique) se fixe l'objectif de promouvoir une alimentation, une activité physique, et des rythmes de vie favorables à la santé chez les enfants de 0 à 6 ans.

En Cœur de Savoie, le service Petite enfance a souhaité répondre favorablement à la sollicitation de l'IREPS afin de bénéficier d'un accompagnement, en associant à la démarche l'ensemble des structures petite enfance (crèches, haltes garderie et RAM).

Plusieurs volets d'actions seront mis en œuvre au premier semestre 2019 afin de sensibiliser les professionnels, les enfants et leur entourage.

ENFANCE

Premier bilan des activités des mercredis

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, afin de répondre au besoin des familles suite au retour massif des communes à la semaine scolaire de 4 jours, la Communauté de communes a mis en place 5 accueils de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.

La capacité d'accueil totale est de **324 places**, réparties comme suit :

- Chamoux-sur-Gelon : 40 places
- La Rochette : 72 places
- Les Marches : 52 places
- Montmélian : 108 places
- Saint-Pierre-d'Albigny : 52 places
(organisation confiée à l'ACA CS)

Au cours du semestre, **570 enfants différents** ont ainsi été accueillis sur le territoire. La mise en place de cette nouvelle organisation a requis un important travail de structuration à la collectivité : aujourd'hui, **40 personnes** composent les équipes Enfance de Cœur de Savoie (direction, animation, repas, entretien).



Durant les 14 mercredis de septembre à décembre 2018, les enfants ont eu l'opportunité d'assister à des spectacles (notamment en partenariat avec la médiathèque de La Rochette), de cuisiner, de participer à des jeux géants, à des défis, de bâtir des constructions, ou encore de réaliser des portraits en arts plastiques.

Une convention signée avec l'État et la Caisse d'Allocations Familiales inscrit ces accueils du mercredi dans le cadre du « Plan mercredi ». De ce fait, la Communauté de communes et l'ACA s'engagent à respecter la Charte qualité de ce plan et bénéficient par ailleurs de financements complémentaires versés par la CAF pour le fonctionnement de ces accueils du mercredi.

Contrat Territorial Jeunesse

La Communauté de communes a engagé en 2017, en lien avec le Département ainsi que les associations ACA CS et Bien Vivre en Val Gelon, la démarche de renouvellement du Contrat Territorial Jeunesse. Le Conseil départemental a validé la convention pour 4 ans (2018 à 2021). Pour 2018, la contribution s'élève au total à 101 300 € pour Cœur de Savoie, l'ACA ainsi que Bien vivre en Val Gelon.

Contrat Enfance Jeunesse

Ce contrat, signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie, permet le maintien des actions déjà existantes sur les volets Petite enfance, Enfance et Jeunesse ainsi que le volet coordination, actuellement en cours sur le territoire. Sont concernées les structures gérées directement par la Communauté de communes ainsi que celles en gestion associative, sur la période 2018-2021.

JEUNESSE

L'Information Jeunesse en lien avec les collèges du territoire

Le service Information Jeunesse (IJ) se déplace vers les jeunes, en allant sur leurs lieux de vie, en particulier dans les 3 collèges de Cœur de Savoie.

L'une des thématiques de l'IJ relevant de la prévention, différentes actions sont imaginées pour les ados : par exemple au collège de Saint-Pierre-d'Albigny, en partenariat avec l'ACA, un Escape Game a été créé sur les bons usages avec les écrans. Les élèves de 3^{ème} seront sensibilisés au cyber-harcèlement, aux réseaux sociaux, à l'identité numérique, aux « fake news »... Pour les 2 autres collèges, les démarches sont également en cours autour de la mise en place d'actions sur l'éducation à l'analyse critique et la vérification des sources d'informations.

L'axe de la parentalité dans la prévention est également traité : pour 2019, le choix s'est porté sur la thématique de la sexualité des ados, un sujet souvent complexe à aborder.



Sur le volet de la recherche de stage, et en particulier pour les stages de 3^{ème}, l'IJ peut aussi accompagner les collégiens qui rencontrent des difficultés. Ils peuvent prendre rendez-vous à Montmélian. La référente peut également se déplacer sur les antennes Jeunesse de La Rochette, Chamoux ou dans les collèges sur demande. Le service IJ intervient de manière gratuite, et préserve l'anonymat de ses interlocuteurs.

Contact Information Jeunesse Cœur de Savoie :
Laurence Bonnet / Place Albert Serraz, Montmélian
04 57 08 82 04 ou 07 76 02 13 51
informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Mettre en relation les parents et les baby-sitters

Vous cherchez un mode de garde occasionnel pour vos enfants : pour une soirée, un samedi ?

Vous pouvez bénéficier du nouveau service gratuit de mise en relation entre des parents en recherche de solutions ponctuelles de garde et des jeunes âgés de 16 ans révolus à 25 ans souhaitant faire du baby-sitting et avoir un petit job. Ce service n'a bien-sûr pas vocation à se substituer aux modes de garde régulière, mais plutôt à proposer une solution de dépannage.

Venez nous rencontrer ou vous renseigner auprès du service Information Jeunesse ou sur le site internet de la Communauté de communes Cœur de Savoie, qui tient une liste à votre disposition (sur demande).

Contact : Laurence Bonnet au 04 57 08 82 04 / informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr



Cœur de Savoie et ses incroyables Talents

Samedi 1^{er} décembre, 33 adolescents des Espaces Jeunes de La Rochette, Chamoux-sur-Gelon et Montmélian se sont produits sur la scène du gymnase du Centenaire à La Rochette.

Au programme, 17 numéros variés ont été présentés à un public très enthousiaste : parkour, magie, boxe, danse JPop, monocycle, jonglage, ainsi que différentes performances musicales (chant, guitare, piano, etc.). Une expo photo / dessin et une chanson des animateurs ont complété le projet.

Ce spectacle était l'aboutissement d'une année de travail, permettant également de créer une animation commune entre les différents Espaces Jeunes du territoire. Un grand bravo à tous !



PERSONNES ÂGÉES

« Quand les parents vieillissent... »

Sylvie Grillot, animatrice du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Cœur de Savoie, a organisé une conférence le lundi 19 novembre 2018 à La Rochette sur le thème « Quand les parents vieillissent... Questions familiales et choix d'accompagnement ».

Cette conférence a été animée par Catherine Gucher, sociologue et maître de conférence. Elle a tenté d'éclairer les personnes présentes sur certaines questions que chacun vient un jour à se poser : comment accompagner nos parents vieillissants ? Quelle est la juste position à adopter avec eux ? Quelles solutions matérielles peuvent-ils choisir ? Comment se répartir les rôles entre frères et sœurs ?

Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Le CIAS Cœur de Savoie a signé avec Le Conseil départemental de la Savoie un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour les années 2018 à 2020.

Les actions prioritaires sont déclinées sous forme de fiches actions à partir de quatre axes stratégiques :

- adapter les prises en charge à l'évolution du profil des personnes accompagnées
- mettre en place une organisation efficiente et un pilotage financier
- piloter une démarche d'amélioration continue de la qualité
- s'inscrire dans la dynamique territoriale de mise en œuvre de la politique de maintien à domicile.

Ce contrat a pour objectif d'assurer la qualité du service d'aide et d'accompagnement à domicile apporté aux bénéficiaires, dans un souci de maîtrise des coûts.

CULTURE

La Beauté en poésie pour le printemps 2019

Le Printemps des poètes fête 20 ans de poésie en 2019 ! Après le thème de l'Ardeur en 2018, c'est celui de la Beauté qui a été retenu pour cette édition anniversaire.

En Cœur de Savoie, la Compagnie Déblok Manivelle poursuit son travail dynamique en tissant des liens avec une vingtaine de partenaires : associations, communes, écoles, bibliothèques, collèges...

En amont, les habitants seront invités à participer en déposant leurs messages poétiques dans des boîtes aux lettres prévues pour l'occasion, mais aussi à prendre part à des ateliers, chantiers poétiques pour les enfants, adultes, personnes âgées, afin de favoriser les liens inter-générationnels. Rendez-vous en mars pour 4 moments poétiques...

Le Printemps des poètes en Cœur de Savoie

16 mars au 27 avril 2019 (voir p.22-23)

- Samedi 16 mars - La Chavanne
- Samedi 16 mars - Porte-de-Savoie
- Vendredi 22 mars - La Rochette
- Samedi 27 avril - Arvillard



Une nouvelle offre artistique et culturelle en Cœur de Savoie

La Communauté de communes a été approchée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) afin de concevoir un projet culturel de territoire avec des partenaires comme la Région, le Département, l'Éducation nationale et le Conseil Savoie Mont Blanc.

Le projet est en cours et s'étalera sur 3 ans, l'objectif étant de favoriser l'accès à la culture à tous les publics et toutes les générations et d'impliquer les habitants du territoire, en veillant à un « rééquilibrage géographique » de l'offre culturelle.

Pour ce faire, un appel à projets sera lancé prochainement afin de pouvoir accueillir en résidence sur notre territoire des artistes venus d'ailleurs. Les candidats pourront proposer des projets artistiques privilégiant différentes esthétiques, comme les arts plastiques, la danse, les arts visuels...

Plus d'informations à venir au cours de l'année 2019 sur www.coeurdesavoie.fr



TRAVAUX

Des travaux d'amélioration de la vie dans les crèches de Cœur de Savoie

Afin de préserver le bien-être des enfants accueillis dans les différentes crèches de Cœur de Savoie, une salle d'activité par structure a été dotée d'une climatisation. Le montant de l'opération est de 16 500 €.

Pour la sécurité des enfants, le sol souple amortissant de l'aire de jeux extérieure de la structure multi-accueil « Pomme de Reinette » à La Rochette a été changé, pour un montant de 8 500 € TTC.

La halte-garderie « Pomme d'Api » située à la Croix-de-la-Rochette a bénéficié pendant l'été d'un rafraîchissement de peinture, travaux qui se sont élevés à 4 200 €. Ainsi, l'ensemble de la structure est aujourd'hui remis à neuf, les premiers travaux ayant commencé à l'été 2015 pour une restructuration complète.

Une nouvelle crèche est ouverte depuis le 1^{er} octobre 2018 sur la commune de Myans. Le bâtiment abrite, entre autres, une structure multi-accueil et un relais assistantes maternelles Cœur de Savoie (lire p.12).

ÉCONOMIE

L'Économie sociale et solidaire, un impact fort sur l'activité du territoire

sur un triptyque composé de 3 valeurs essentielles : **gouvernance démocratique, non-lucrativité et utilité sociale.**

L'ESS est composée d'acteurs économiques à part entière sous des formes juridiques variées : entreprises coopératives, associations, fondations. Ils développent leurs projets en respectant des valeurs de primauté de l'objet social sur le capital et de non-lucrativité, d'importance du service rendu par rapport au profit dégagé, d'initiative collective et d'esprit de coopération. La dimension territoriale est également prégnante, car bon nombre de projets visent à trouver des réponses aux besoins des habitants d'un territoire.

En 2017, l'ESS représentait 10,5 % de l'emploi en France et près de 14 % de l'emploi privé. En Cœur de Savoie, de nombreuses structures sont identifiées dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire, comme par exemple :

Concept.cours.d'EAU SCOP Aquabio



Créée en 2011 sur le Parc d'activités Alpagespace, la SCOP (Société COopérative et Participative) Concept.cours.d'EAU vient de fusionner avec Aquabio en juin 2018. Les métiers de cette entreprise touchent à l'environnement et à la gestion d'espaces naturels. Avec un statut de société anonyme, la SCOP se différencie par les valeurs fortes et équitables au sein de l'entreprise : 80 % des 100 salariés sont associés avec une approche démocratique des prises de décisions (1 personne = 1 voix) et une répartition équitable des bénéfices entre les salariés et les investissements. Le PDG est élu par assemblée générale pour une durée de 2 ans. *Plus d'informations sur www.cceau.fr*

La Régie de territoire Fibr'Ethik

Basée à Saint-Pierre-d'Albigny, il s'agit d'une association destinée à aider les personnes éloignées de l'emploi (chômeurs de longue durée, personnes sans formation...) à retrouver un emploi ou une formation, si possible un an après leur arrivée dans la structure. Une équipe de 7 personnes encadre 20 personnes en situation d'insertion avec un atelier de couture en maroquinerie, une activité d'entretien des espaces verts et la rénovation du petit patrimoine bâti (murs en pierres sèches par exemple). *Plus d'informations sur www.r-fibrethik.fr*



Espoir 73



Cette association, dont le siège est à Alpagespace, a pour but d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées porteuses de troubles psychiques. L'objectif à terme est d'intégrer ces personnes dans la vie en les formant, en les hébergeant dans des foyers ou en les faisant travailler dans des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Espoir 73 dispose de deux ESAT avec des prestations de sous-traitance pour les industriels, l'entretien des espaces verts, la fabrication de fromages et la restauration (un restaurant « L'Aumônerie » à Bassens et « L'Auberge des Entremonts » à Entremont-le-Vieux). En Savoie, 250 emplois sont concernés entre les encadrants et les travailleurs handicapés. *Plus d'informations sur www.espoir73.fr*

Par ailleurs, la Communauté de communes porte la candidature initiée par un conseil citoyen pour l'appel à projet « Territoire zéro chômeur longue durée ».



TOURISME

Taxe de séjour : du nouveau pour 2019

La taxe de séjour a été créée en France en 1910, à la veille de la première guerre mondiale, pour permettre aux villes thermales, alors en pleine expansion, de développer de nouvelles infrastructures.

Depuis 1910, cette loi a été modifiée à plusieurs reprises, au fil des mutations rencontrées par le tourisme. Il est passé, en un peu plus de 100 ans, d'un loisir réservé aux aristocrates, celui du Grand Tour d'Europe pratiqué par les jeunes nobles, au tourisme de masse avec les premiers congés

payés en 1936. Le nombre de touristes dans le monde a ainsi évolué de 25 millions en 1950 (2 % de la population mondiale) à 1,2 milliard en 2015. Avec la digitalisation de l'économie, qui touche particulièrement le monde du tourisme, et l'apparition de nouveaux opérateurs tels que Airbnb, Booking, Aritel, etc., une nouvelle réforme de la taxe de séjour est devenue nécessaire. En effet, le nombre d'hébergements « sans classement » s'est multiplié ces dernières années, rendant ainsi obsolète le système de catégorisation des hébergements par équivalence.

La taxe de séjour en Cœur de Savoie rapporte, chaque année, environ 30 000 €. Elle est payée par les touristes et collectée par les hébergeurs. Ces recettes sont réinvesties dans la promotion, l'animation et l'aménagement touristique.

Le saviez-vous ?

- Il est obligatoire de déclarer votre activité d'hébergeur en mairie avant l'ouverture de votre location, que ce soit un meublé, un gîte ou une chambre d'hôtes. Les Airbnb ne dérogent pas à la loi. L'amende forfaitaire en cas de non déclaration peut atteindre 1 500 €. Vous pouvez bien-sûr régulariser votre activité à tout moment.
- Le classement en meublé de tourisme géré par Atout France est le seul classement officiel. Il permet de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents. À noter que les « épis » des Gîtes de France, ou les « clés » de Clés Vacances sont des labels commerciaux, n'ouvrant droit à aucun avantage fiscal.

Hébergeurs, pour en savoir plus sur les modalités et les tarifs de la taxe de séjour en Cœur de Savoie, visitez notre site internet : www.coeurdesavoie.taxesejour.fr



ENVIRONNEMENT

Le Contrat Vert & Bleu : un outil pour préserver la biodiversité

L'étude préalable au Contrat Vert et Bleu (CVB), outil régional, est sur le point de s'achever après plus d'un an de travail. Cet outil permettra de mener des actions en faveur de la biodiversité et des trames vertes et bleues. Dès 2019, ce sont différentes actions qui vont se dérouler sur le territoire, menées par de multiples maîtres d'ouvrages :

- Travaux de renaturation de cours d'eau : Bondeloge, nant Pichut, ...
- Actions en faveur d'espèces patrimoniales : création de mares et plans d'eau pour la rainette verte et le sonneur à ventre jaune, plantation d'arbustes et pose de nichoirs pour les rapaces nocturnes (chouettes et hiboux), entretien des alpages pour le tétras lyre, étude et suivi du chat forestier, ...
- Mise en place de plans de gestion concertée, programmes d'actions, travaux : zones humides, lac de Saint-Clair, pelouses sèches, ...
- Actions en faveur de la biodiversité ordinaire en lien avec les collectivités : plantation d'arbustes, prairies fleuries, hôtels à insectes, ...
- Études de franchissement des infrastructures routières pour la faune.
- Sensibilisation à destination du grand public et des scolaires.

Afin de présenter les milieux du territoire, ses richesses naturelles et les enjeux associés mais aussi l'outil CVB, une vidéo est disponible sur le site internet de la Communauté de communes.

Clip réalisé en partenariat avec le CEN Savoie et la Région





FORÊT

« Vis ma vie de bûcheron » à Saint-Pierre-d'Albigny

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges a proposé chaque mercredi des mois de juillet et août des visites de chantiers forestiers à destination du grand public, en partenariat avec l'Association des entreprises forestières des Savoie, la coopérative COFORET et l'Office national des forêts. Ces visites ont permis de faire découvrir la gestion et l'exploitation forestière en zone de montagne. Elles ont été l'occasion de retranscrire la réalité et le quotidien des entreprises de travaux forestiers (matériels, techniques employées, démonstrations d'abattage et de débardage), des entreprises utiles pour l'entretien des paysages et un maillon indispensable de la filière bois.

Cet été, 2 animations « Vis ma vie de bûcheron » ont été proposées à Saint-Pierre-d'Albigny, les mercredis 22 et 29 août. Une vingtaine de participants ont pu partager, le temps de quelques heures, la vie des forestiers au cœur de la forêt domaniale de l'Arclusaz. Vincent Meauxsoone, débardeur à cheval installé à Saint-Offenge et Clément Portail, technicien forestier à l'Office national des

forêts, ont accueilli et accompagné les participants pour une démonstration de leur travail. Au débardage d'un épicéa par Marquis, cheval ardennais de 900 kg, les yeux des enfants brillaient, et ceux de leurs parents aussi !

Pour une gestion collective de la forêt privée

Le territoire Cœur de Savoie compte plus de 8 600 propriétaires forestiers privés qui détiennent pour la plupart une surface inférieure à 1 hectare (ha). Pour inciter à une gestion durable de ces parcelles assurant production de bois et préservation de l'environnement, la Communauté de communes anime avec ses partenaires forestiers des opérations collectives avec les propriétaires volontaires.

Début 2018, un coup de vent a dévasté un petit secteur forestier d'environ 6 ha sur la commune de Châteauneuf, ce qui a provoqué la fermeture d'un chemin très fréquenté. Pour résoudre le problème, la municipalité s'est appuyée sur la politique forestière de la Communauté de communes afin de réunir les propriétaires et de proposer une solution collective. Les personnes concernées ont ainsi été contactées par le technicien forestier du CRPF* pour



le dégagement et la remise en état du chemin, à condition qu'ils s'engagent sur un programme de travaux défini dans une Charte des bonnes pratiques sylvicoles. 14 propriétaires ont répondu favorablement à la proposition, ce qui a permis de valoriser collectivement 421 m³ de bois à terre, principalement en bois énergie et en bois de chauffage. Grâce à la vente par la coopérative COFORET, les propriétaires et la commune ont réalisé une opération positive sur la plan financier, chaque parcelle ayant auparavant été délimitée.

Le projet prévoit pour la suite une coupe d'éclaircie et des travaux pour permettre l'amélioration des peuplements (châtaigniers, frênes...).

Si vous êtes plusieurs propriétaires forestiers et que vous souhaitez vous regrouper pour la gestion et l'exploitation de vos bois, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes pour un éventuel accompagnement.

*Centre national de la propriété forestière

Service Développement forestier :
06 35 03 56 79

RANDONNÉE

Balisage du Chemin des Vignes

Des travaux ont eu lieu cet automne sur le Chemin des Vignes, entre Chignin et Fréterive. Vous pouvez maintenant suivre cet itinéraire de 29 km entièrement balisé selon la charte du Plan Départemental des Itinéraires et des Promenades de Randonnée (PDIPR). Ce sentier permet de relier 6 boucles thématiques : « La grappe d'or », « Une année de vigneron », « Le sentier des papillons », « Les côteaux viticoles », « À la conquête des droits d'eau » et « Les vignes sous la cascade ».

PAYSAGES

Une qualité de paysage à préserver

L'objectif d'un Plan de paysages est de proposer des stratégies d'aménagement adaptées, qui permettront de préserver le paysage malgré l'apparition de nouveaux besoins.

La mise en œuvre d'une politique d'aménagement durable du territoire passe par une bonne gestion des paysages « du quotidien », garante de l'accès pour tous à un cadre de vie de qualité. Dans ce schéma, le renforcement de la prise en compte du paysage dans les politiques publiques constitue un enjeu majeur. En effet, les transformations des paysages sont principalement liées aux différentes politiques d'aménagement déployées sur un territoire.

Le Plan de paysages est un outil de prise en compte du paysage – qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de son aménagement – dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à une échelle opérationnelle.

Depuis 2014, la Communauté de communes anime une réflexion collective autour des paysages du territoire :



élus, associations, habitants, entrepreneurs et bureaux d'études ont été impliqués dans cette démarche.

En 2015, Cœur de Savoie a été lauréate d'un appel à projets de l'État pour une partie de son Plan de paysages concernant la rive gauche de l'Isère (Belledonne, vallées du Gelon et du Coisin). Après l'achèvement de l'écriture du Plan en 2018, une restitution a été présentée au Comité des maires du 18 septembre. Elle sera suivie d'un vote lors d'un prochain Conseil communautaire.

Plus d'informations sur www.coeurdesavoie.fr

RÉVISION DU SCoT

Horizon 2040 : près de 100 000 nouveaux habitants sur le territoire de Métropole Savoie !

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Métropole Savoie se poursuit. Pour mémoire, le SCoT est un document d'urbanisme, outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique pour les 20 ans à venir, à l'échelle du territoire constitué par les trois intercommunalités de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie.

Après la réalisation du diagnostic territorial au cours de l'année 2017, les élus ont travaillé en 2018 à l'élaboration du « Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ».

Ce PADD constitue la pièce centrale du SCoT : il exprime la volonté politique des élus en matière d'aménagement du territoire à l'horizon 2040, en matière notamment d'accueil de la population, d'organisation de l'espace, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, de protection de l'environnement et de l'agriculture...

Au cours des prochains mois, le PADD sera décliné en orientations et prescriptions de mise en œuvre via la réalisation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), selon le planning prévisionnel de révision du SCoT suivant :



Divers moyens sont mis à votre disposition pour suivre la révision du SCoT et y participer. Parmi eux, des réunions publiques seront programmées au cours du printemps 2019, à l'image de celles qui ont eu lieu en novembre 2018 sur le PADD.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.metropole-savoie.com

MOBILITÉ

Objectif TEPOS 2050 : réduire de moitié nos déplacements en voiture

Afin d'atteindre cet objectif, Cœur de Savoie met plusieurs moyens à disposition des habitants pour remplacer la voiture ou « l'autosolisme » :

- **Le vélo électrique** : en juin 2018, la Vélostation a ouvert ses portes dans le vieux Montmélian. Une vingtaine de vélos électriques est à la disposition des habitants pour tester ce moyen de locomotion pendant une période de 15 jours pour 30 €. En 6 mois, 70 habitants ont testé ce service.
- Depuis septembre, des **consignes à vélo** sont à la disposition des cyclistes dans les gares de Montmélian et de Saint-Pierre-d'Albigny.
- **Sept aires de covoiturage** jalonnent le territoire et permettent aux habitants de covoiturer pour leurs trajets professionnels ou autres. Elles se situent à Chignin, Bourgneuf, La Rochette, Châteauneuf, Chamousset, Détrier et Saint-Pierre-d'Albigny.
- **Six bornes de recharge** ont été installées à l'automne et permettent de recharger voitures, scooters et vélos électriques dans des lieux de passages : Bourgneuf, Montmélian, Alpespace, Les Marches, la Rochette et Saint Pierre d'Albigny.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Semaine européenne de la réduction des déchets

Du 17 au 24 novembre 2018 a eu lieu la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD). Cette semaine a pour objectif, chaque année, de sensibiliser chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et de donner des clés pour agir au quotidien, aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Durant cette semaine, la Communauté de communes a présenté aux habitants* des solutions pour réduire leurs déchets :

- Lors d'ateliers, des usagers ont pu apprendre à fabriquer eux-mêmes des produits d'usage courant dans la maison (gel douche, liquide vaisselle) et repartir avec leurs créations. Ces astuces permettent à la fois de produire moins de déchets (emballages, bidons), de dépenser moins en produits ménagers, parfois chers, et également d'utiliser des produits plus doux pour l'environnement.
- D'autre part, la bibliothèque municipale de Saint-Pierre-d'Albigny a accueilli un Troc'O livres le 21 novembre. 524 livres ont ainsi été



déposés, 179 récupérés gratuitement par 54 personnes. Cette action a permis d'une part à des familles de renouveler leur bibliothèque, et d'autre part de désencombrer leurs placards, sans pour autant jeter les livres qu'elles ne lisent plus. Les livres n'ayant pas trouvé preneurs ont été donnés à la recyclerie « R de Récup ».

**La Communauté de communes Cœur de Savoie gère la collecte des déchets sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux-sur-Gelon (14 communes au total). Elle en délègue le traitement à Savoie Déchets. Pour les 29 autres communes du territoire, la compétence « déchets » est gérée par le SIBRECSA (Syndicat intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie), basé à Pontcharra.*

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Campagnes de vidange

Un nouveau marché concernant les vidanges groupées de fosses septiques vient d'être signé pour la période 2019-2021. Le prestataire retenu est la société SCAVI.

Le fonctionnement évolue : les campagnes seront réalisées chaque mois de mars à décembre, avec inscription avant la fin du mois précédent. Des précisions sont à votre disposition sur le site internet de la Communauté de communes ou auprès des techniciens.

Contact : 04 79 84 36 27 / Tapez 1



Gérard PERROLLET, Créateur et dirigeant de Robaut Conception

Dès son enfance, Gérard Perrollet s'était fixé un objectif : créer sa propre entreprise avant ses 30 ans. Avec Robaut Conception, il a réussi à réaliser ce rêve, qui continue à l'épanouir depuis 31 ans.

Diplômé d'un CAP de fraiseur et de dessinateur après une scolarité un peu difficile, le jeune Gérard a commencé sa carrière professionnelle comme monteur de machines pour la fabrication d'étuves. En 1981, c'est son audace qui lui permet de réussir un entretien d'embauche auprès de la société Prodipect (filiale de Merlin Gerin, groupe industriel racheté par Schneider Electric en 1992). Durant les 7 années qu'il passe au sein du bureau d'études, il apprend, développe, dessine, crée, engrange de nombreuses compétences au contact de ses collègues et des formations qu'il a l'opportunité de suivre.

Son projet de création d'entreprise voit le jour en mai 1987 : la société s'appelle Robaut Conception, comme ROBotisation AUTomatisation Conception. L'objectif est de concevoir et de construire des systèmes semi-automatiques ou automatiques, pour des tâches d'assemblage ou d'assistance à l'action humaine dans le secteur industriel. L'entrepreneur recrute son premier employé avant même la fin de son préavis de départ de Prodipect. « Les débuts ont été un peu épiques » confie Gérard Perrollet, « mais j'ai reçu une aide

solide de mes anciens collègues : d'ailleurs, Schneider Electric est toujours l'un de nos principaux clients ! ». L'activité trouve sa place, se développe, et atteint rapidement 5 salariés. En 1993, l'entreprise décide alors de faire construire de nouveaux locaux à Chignin sur la zone d'activités de la Crouza.

« Si je devais faire un retour sur ces 31 années », raconte Gérard Perrollet, « je dirais que j'ai l'impression d'avoir vécu plusieurs vies professionnelles ! D'abord comme technicien : j'ai pris beaucoup de plaisir à exercer mon métier de mécanicien, à évoluer au plus près des projets. J'ai ressenti la satisfaction d'apporter des solutions pertinentes à mes clients, et de les voir revenir pour de nouveaux projets. La deuxième phase a été celle de l'ouverture, de la prospection commerciale, pour faire grandir Robaut et lui assurer des clients. C'est peut-être celle qui m'a le moins amusé, mais je crois qu'elle était nécessaire pour l'entreprise. En 2007, j'ai embauché un premier ingénieur : c'est sûrement ce qui a marqué le début d'une nouvelle étape pour moi. La confiance mutuelle qu'on a développée m'a permis de prendre du recul, de trouver un positionnement en retrait des clients

qui me laissait le temps nécessaire pour profiter pleinement de mon rôle de chef d'entreprise ». Depuis, il a recruté 5 autres ingénieurs, structuré ses équipes et choisi de suivre plusieurs programmes régionaux d'accompagnement (Plan PME) : innovation, stratégie, commercial, ressources humaines, finances...

La refonte complète de l'identité visuelle de l'entreprise a accompagné Robaut Conception dans son passage à la trentaine, ainsi qu'un bel évènement pour les salariés et les partenaires. Quand il pense à l'avenir, Gérard Perrollet est serein : « Ce qui me rassure, c'est la *robotique* : c'est la collaboration entre un robot et un humain. On n'évacue pas l'homme ; au contraire on le valorise en reportant les tâches pénibles, dangereuses ou simplement peu valorisantes au profit des machines ». Il est d'autant plus optimiste qu'il constate chaque jour le climat de confiance et d'autonomie dans lequel ses équipes parviennent à travailler.

Robaut Conception
ZA La Crouza - 73800 Chignin
04 79 28 18 50 / contact@robaut.fr

Aurélie TRAVERSIER et Tony SEGUIN, Maraîchers à Châteauneuf

Aurélie Traversier et Tony Seguin ont souhaité changer de vie en créant leur propre emploi avec un retour à la terre et l'envie de produire une alimentation saine.

Aurélie travaillait dans un cabinet comptable et Tony dans une usine de production. Ils ont passé leurs brevets professionnels agricoles comme responsables d'exploitation en maraîchage, puis ils ont créé « Au jardin de la Faranche » en janvier 2017. « Nous voulions un métier qui a du sens, proche de la nature, au sein d'une exploitation à taille humaine : la conversion en agriculture biologique était pour nous une évidence » confie Aurélie Traversier.

La recherche d'un terrain a été une phase longue et décisive pour le démarrage de l'activité. « Nous nous sommes rapidement concentrés sur le secteur du Val Coisin, attirés par le cadre de vie et les potentialités du territoire Cœur de Savoie » raconte Tony Seguin. « Par le biais de différents réseaux, nous avons pris contact avec un propriétaire qui souhaitait vendre ses terrains pour le développement d'un éco-hameau sur la commune de Châteauneuf. Notre projet répondait parfaitement à ses attentes, mais il a fallu de multiples tractations pour que la vente puisse se concrétiser. C'est grâce au soutien de la commune et de la Communauté de communes que nous avons pu présenter notre projet aux acteurs du monde agricole et obtenir les autorisations nécessaires ».



Il a ensuite fallu un investissement de plus de 80 000 € et beaucoup de travail pour accueillir les premiers semis : achat de matériel agricole, installation des serres de culture, création d'un système d'irrigation et construction d'un chalet pour la vente et le stockage. « Les premiers légumes ont été récoltés en juin 2017 et nos 2 premières saisons sont très encourageantes » ajoute Tony Seguin. « Nous avons une clientèle locale et très diversifiée ».

Au fil des saisons, de mars à décembre, on peut trouver une quarantaine de variétés de légumes : des tomates, des salades, des choux, des carottes, des courgettes, des navets, des haricots, des poivrons, des courges... « Nous souhaitons avoir des échanges avec les consommateurs et les familles qui viennent acheter nos produits sur place les mercredis en journée et les samedis matin » sourit Aurélie Traversier. « Le fait de pouvoir montrer nos cultures renforce la confiance et la curiosité de nos clients ».

Pour leur démarrage, la plateforme Initiative Savoie est venue compléter le prêt bancaire avec un prêt d'honneur à taux zéro et un accompagnement avisé pour donner au projet toutes les chances de réussite.



Au Jardin de la Faranche

Mercredi de 10^h à 19^h et samedi de 9^h à 12^h (mars à décembre)

Lieu-dit Maltaverne - Route Royale - 73390 Châteauneuf

06 74 34 89 72

contact@aujardindelafaranche.fr

www.aujardindelafaranche.fr / www.initiative-savoie.com

Retrouvez plus d'infos sur les producteurs de Cœur de Savoie :
www.coeurdesavoie.fr

1^{er} mars / 14 juin 2019

Les spectacles + bus

La Communauté de communes Cœur de Savoie propose un service comprenant une place de spectacle à tarif réduit + le transport en car gratuit. Deux circuits sont proposés : l'un est au départ de La Rochette, l'autre de Chamoux-sur-Gelon.

Réservation et paiement en ligne : www.tourisme.coeurdesavoie.fr

Plus d'infos : culture@cc.coeurdesavoie.fr / 04 57 08 82 04

Méditerranéennes

Vendredi 1^{er} mars à 20h00

Espace François Mitterrand - Montmélan

Julie Zenatti et Chimène Badi sont réunies pour la 1^{ère} fois et proposent un voyage musical à travers les différentes sonorités du bassin méditerranéen. Méditerranéennes, c'est aussi des chansons en hébreu, en arabe, en égyptien, en italien, en espagnol... Un cosmopolitisme et une diversité pour un moment de partage, festif et aussi mélancolique, un doux mélange avec des titres comme « Je viens du sud », « Zina », « Le café des délices »...

30€ - réservation et paiement en ligne
www.tourisme.coeurdesavoie.fr



Samedi 16 mars 2019

Malraux nomade



Ça commence ! mais ça doit finir à la fin
Samedi 16 mars 2019

(Horaire et commune à confirmer)

Voici Gorska, visage blanc, yeux cerclés de noir et nez rouge vissé au bout de la protubérance nasale, signe distinctif du clown. Ce clown est là pour faire rire, comme celui de la tradition qui n'a de cesse d'amuser le public. Mais ce clown est aussi différent, attachant, dérangeant, triste et instinctif. Le tout sur une musique live inventive et drôle...

Gratuit, sur réservation

Spectacle familial de 55 min, pour adultes et enfants accompagnés, à partir de 6 ans

Plus d'infos : culture@cc.coeurdesavoie.fr



La dernière saison du Cirque Plume

Vendredi 14 juin à 20h30 - Chambéry

C'est le dernier spectacle de la compagnie historique, reconnue : le Cirque Plume. Un au-revoir empreint de poésie, de grâce et d'humour sur le thème de la nature, la forêt, les saisons, avec des artistes au sommet de leur art... Un moment rare à ne rater sous aucun prétexte !

Adultes 32 € / Tarif réduit 24 € / -12 ans 15 €

Réservation et paiement en ligne
www.tourisme.coeurdesavoie.fr

Samedi 9 mars 2019

Matinée conseil rénovation de l'habitat

Samedi 9 mars 2019 de 9h00 à 13h00 - Salle communale de Saint-Baldoph

Besoin de rénover votre logement ? Quelle que soit l'étape d'avancement de votre projet, rendez-vous à la Matinée conseil rénovation organisée par le Parc naturel régional de Chartreuse, Grand Chambéry et la Communauté de communes Cœur de Savoie, avec l'ASDER.

Bénéficiez de préconisations de conseillers indépendants info énergie, rencontrez des artisans locaux et RGE et d'autres professionnels du bâtiment qui seront présents pour vous conseiller sur les étapes et types de prestations possibles pour votre projet de rénovation.

Vous êtes artisan, venez conseiller et proposer votre savoir-faire à des particuliers désirant réaliser des travaux de rénovation énergétique. Contactez-nous pour participer à cet événement.

Entrée libre et gratuite

Plus d'infos : www.parc-chartreuse.net



Du samedi 16 mars au samedi 27 avril 2019

Printemps des poètes en Cœur de Savoie

1/ La commune de La Chavanne souhaite coupler la « Ballade exquise » en déambulation avec un rendez-vous usuel réunissant les habitants, le Conseil municipal des jeunes, l'association des parents d'élèves La Chavannaise, l'école...

Samedi 16 mars 2019 à 10h30 (report le 23 en cas d'intempéries)

2/ La commune nouvelle de Porte de Savoie souhaite accueillir la dernière création de la compagnie « Beauté Rebelle » en ouverture de la fête traditionnelle des « Failles », en y insérant les travaux poétiques des enfants de CM2 de l'école sur la thématique de la Beauté.

Samedi 16 mars 2019 à 18h (report le 23 en cas d'intempéries)

Plus d'infos : culture@cc.coeurdesavoie.fr

3/ La médiathèque Fabrice Melquiot de La Rochette « Apéro poétique ».

Un temps sera réservé aux lecteurs - petits et grands - qui voudraient partager la récolte de la boîte aux lettres. Celle-ci sera ensuite exposée durant le mois de mars dans l'enceinte de la médiathèque.

Vendredi 22 mars 2019 à 18h30

4/ L'association Arvill'art et Patrimoine et la commune **d'Arvillard** s'associent et reconduisent la formule lancée les dernières années en réunissant les amateurs de plantes et de poésie au cours d'un « Échange de plantes et lectures potagères » sur la Place St Roch. La classe de CM de l'école d'Arvillard se joindra au projet par le biais d'ateliers poétiques.

Samedi 27 avril 2019 à 10h30

Vacances scolaires de printemps / automne 2019

Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animation (BAFA)



Vous avez envie d'être animateur en centre de loisirs, colonies, périscolaire avec les enfants ou ados ? La formation BAFA peut vous intéresser. Celle-ci se déroule en 3 phases, dont un stage pratique. Pour les 2 sessions payantes en ½ pension en partenariat avec la FOL Savoie, voici le tarif avantageux destiné aux habitants de Cœur de Savoie en 2019 :

- **Session 1 - Du samedi 20 au samedi 27 avril 2019**
Stage de base BAFA : 8 jours consécutifs à Montmélián (école Jean Moulin). *Autour de 330 €*
- **Session 2 - Stage pratique en structure d'accueil (14 jours consécutifs ou en 2 parties)**
- **Session 3 - Du lundi 28 octobre au samedi 2 novembre 2019**
Stage d'approfondissement BAFA (jeux coopératifs et gestion de conflits) : 6 jours consécutifs à Montmélián (école Jean Moulin). *Autour de 290 €*

Plus d'infos : **Service Information Jeunesse**
Laurence Bonnet / 04 57 08 82 04 / 07 76 02 13 51 / informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Du 25 mai au 1^{er} juin 2019

Coupe du monde de parapente

Une nouvelle étape de la coupe du monde de parapente aura lieu en Cœur de Savoie en 2019 ! Les meilleurs pilotes mondiaux se préparent à s'affronter dans nos airs.

Pour la première fois, il sera possible de suivre la compétition en live grâce à 4 caméras embarquées et à la retransmission sur écran géant et sur internet.

Feu d'artifice, buvettes, concerts, vols en bi-place : de nombreuses animations sont prévues pour le grand public.

Du 25 mai au 1^{er} juin 2019
Ferme des Gabelins (Chamousset)

Plus d'infos : **Office de Tourisme Cœur de Savoie**
04 79 25 53 12 / www.vollibre.coeurdesavoie.fr



Mardi 18 juin 2019

Les chemins de la mémoire

Saint-Pierre-d'Albigny

Un travail sur l'histoire nationale et locale de la 2nde guerre mondiale, sur l'histoire de la Résistance, et tout particulièrement en Savoie.

2 000 à 2 500 élèves attendus
Livre sélectionné : « Le retour de la bête » de Jean-Luc Marcastel

Plus d'infos : www.ligue-enseignement73.org

INFOS PRATIQUES

Horaires Vélostation

Les horaires de la Vélostation de Montmélian évoluent légèrement le week-end, afin de mieux pouvoir vous accueillir et vous conseiller.

Horaires :

Mardi de 16^h à 18^h

Samedi de 10^h à 12^h

Adresse : 44 rue du Dr Veyrat (dans le vieux Montmélian).

Téléphone : 06 49 71 11 44

velostation@cc.coeurdesavoie.fr

Permanences ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) vous propose une permanence le 3^{ème} mercredi de chaque mois en Cœur de Savoie.

L'ADIL prodigue des informations juridiques sur les rapports propriétaires-locataires, l'accession à la propriété, la colocation, la fiscalité, l'insalubrité...

Contact : 04 79 69 90 20

accueil@adil73.org

Coordonnées des services Petite enfance en Cœur de Savoie

Les structures multi-accueil (crèches) :

« La Cabane des Croés »

Châteauneuf

Téléphone : 04 79 25 71 45

multiaccueil.chateauneuf@cc.coeurdesavoie.fr

« L'Hermine »

Saint-Jean-de-la-Porte

Téléphone : 04 79 75 07 82

creche.stjean@cc.coeurdesavoie.fr

« Pomme de Reinette »

La Rochette

Téléphone : 04 79 72 84 74

creche.larochette@cc.coeurdesavoie.fr

« Pomme d'Api »

La Croix de La Rochette

Téléphone : 04 79 65 68 97

creche.pomdapi@cc.coeurdesavoie.fr

« La Glycine »

Myans

Téléphone : 04 79 25 63 39

mac.myans@cc.coeurdesavoie.fr

Halte-garderie « Les Petious »

Saint-Pierre-d'Albigny

Téléphone : 07 76 09 74 44

haltegarderie.lespetious@cc.coeurdesavoie.fr

Les relais assistantes maternelles :

Relais assistantes maternelles de Chamoux-sur-Gelon

Téléphone : 04 79 25 91 36

ram.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

Relais assistantes maternelles de Montmélian

Téléphone : 04 79 84 43 91

ram.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr

Relais assistantes maternelles de Myans

Téléphone : 04 79 25 63 15

ram.myans@cc.coeurdesavoie.fr

Relais assistantes maternelles de La Rochette

Téléphone : 04 79 65 35 29

ram.larochette@cc.coeurdesavoie.fr

Les structures en gestion associative :

« Le Petit Poucet » Montmélian

1. Village des Enfants

Téléphone : 04 79 44 97 04

petitpoucet1.vde@free.fr

2. Rue Antoine Borrel

Téléphone : 04 79 65 21 22

petitpoucet2.rab@free.fr

« La Petite Étoile »

Parc d'activités Alpespace

Téléphone : 09 51 86 13 97

petitpoucet3.alp@free.fr

Relais assistantes maternelles de Saint-Pierre-d'Albigny

04 79 28 06 71 et 07 83 01 10 94

ramacastpierre@free.fr

Communes : 41

Population : 37 149 habitants

Superficie : 331 Km²

Densité : 111 hab./km²

63 délégués

166 agents Cœur de Savoie

46 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020
73802 Montmélian Cedex
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr
tél. 04 79 84 36 27 - fax 04 79 84 36 28



- Apremont - Arbin - Arvillard -
- Betton-Bettonnet - Bourgneuf -
- Chamousset - Chamoux s/ Gelon -
- Champ-Laurent - Châteauneuf -
- Chignin - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier
- Cruet - Détrier - Étable - Fréterive -
- Hauteville - La Chapelle Blanche -
- La Chavanne - La Croix de La Rochette
- La Rochette - La Table - La Trinité -
- Laissaud - Le Bourget en Huile -
- Le Pontet - Le Verneil - Les Mollettes -
- Montendry - Montmélian - Myans -
- Planaise - Porte-de-Savoie - Presle -
- Rotherens - St Jean de la Porte -
- St Pierre d'Albigny - St Pierre de Soucy -
- Ste Hélène du Lac - Villard d'Héry -
- Villard Léger - Villard Sallet - Villaroux -